



Lettre aux archers de la région Hauts-de-France

Lettre d'informations du Comité Régional de Tir à l'Arc Hauts-de-France

N°15 : Mars 2022

Edito

Page 1 :

- Le mot du Président.
- A.G. du CRTAHDF le 26 février 2022
- Le point licences au 28 février 2022

Page 2 :

- A.G. du CRTAHDF le 26 février 2022
- Pensez à promouvoir la licence découverte.
- Sous la loupe des arbitres :

Page 3 :

- Résultats de nos jeunes au championnat de France.

Page 4 :

- Les champions départementaux

Page 5 :

- Le championnat régional en salle Jeunes et S3 à Amiens et Sains en Amiénois

Page 6 :

- Championnat régional en salle S1/ S2 à Noyon

Page 7 :

- Meilleures perf. mensuelles et annuelles.
- Le classement par équipes en salle

Page 8 :

- Compte rendu du bureau directeur du CRTAHDF du 10 février 2022

Page 9 :

- Les réponses aux questions et remarques.

Pour nous contacter :

Permanences téléphoniques :

Mardi : 10h—14h ☎
Jeudi : 10h—14h ☎ 03 20 39 37 57

Siège social du CRTAHDF :

2 rue Jacques Daguerra 60200 Compiègne
Adresse mail : arc-hauts-de-france@orange.fr
Site Internet : www.arc-hauts-de-france.com

Infos Comité Régional :

Vos interlocuteurs

Problème d'ordre général : Mr Philippe BOUCLET
Adresse mail : philippe.bouclet@wanadoo.fr
☎ 03.44.41.29.21

Problème de licence... : Mr Régis FAGART

Problème de calendrier : regis.fagart@wanadoo.fr
☎ : 03.23.36.39.61

Problème Finances... : Mr Jean Paul BAUGNON
Adresse mail : jeanpaul.baugnon@gmail.com
☎ : 06 13 33 24 80

Responsable sportif : Mr André ALLARD
Adresse mail : andre_allard@sfr.fr
☎ : 03 20 39 37 57

Responsable Arbitre : Mme Sylviane BOUTRELLE
Adresse mail : arbitrage@arc-hauts-de-france.com ☎
☎ 03.23.73.94.70

Formation et Labels... : Mme Marcelle BESACE
Adresse mail : besace.marcelle@orange.fr
☎ 06.32.50.42.04

Communications... : Mr Taylor DEVINCKE
Adresse mail : tdevincke@gmail.com
☎ 06 71 98 07 82

Conseiller Technique Régional : Mr Ludovic COTRY :
Adresse mail : l.cotry@ftta.fr
☎ 06 12 20 58 29



Le mot du Président

Ces dernières semaines de février furent chargées en événements importants pour notre Comité.

Par ordre calendaire, il y eut d'abord les championnats régionaux en salle dont la fréquentation ne fut pas à la hauteur des années pré-covid. Ils furent d'excellente facture, tant du côté des résultats que du côté organisationnel.

Je profite de cet espace d'expression qui m'est donné pour remercier les organisateurs : Amiens - Sains en amiénois pour le premier week-end et Noyon pour le second. Ils ont eu l'opportunité de faire étalage de leur savoir-faire et de démontrer une vraie qualité d'accueil.

Du côté des athlètes, les résultats furent à la hauteur des espoirs de chacun. J'ai été témoin d'un très beau geste sportif qui honore notre sport et montre que le tir à l'arc est un lieu de savoir-être et de savoir-vivre où le fair-play est de rigueur : une erreur sur une feuille de marque donnait l'une des compétitrices vainqueur alors que le résultat final corrigé donnait à égalité. La règle veut qu'une fois que les feuilles sont signées le résultat est entériné ; après avoir constaté cette erreur une discussion s'engagea en présence des arbitres. Les deux compétitrices furent d'accord pour disputer une flèche de barrage. Bravo pour cette sportivité !

Une autre remarque d'ordre plus général est liée à la remise des médailles. Cette cérémonie clôt la compé-

tition. Il est pour moi dommageable que celle-ci se réduise en peau de chagrin par le départ des archer (e)s éliminé(e)s durant les phases de la compétition.

UNE COMPETITION SE TERMINE, NON QUAND ON EST ELIMINE(E), MAIS SEULEMENT QUAND LA REMISE DES MEDAILLES EST ACHEVEE

Le fait de ne pas rester est regrettable pour les archers qui montent sur le podium, frustrant pour les organisateurs et surtout préjudiciable pour notre image vis-à-vis des élu(e)s et autorités locales qui se sont déplacés.

Le week-end qui vient de se terminer fut celui des championnats de France en salle à Cholet. Je profite de cette tribune pour féliciter l'ensemble des archer (e)s Hauts de France qui y ont participé avec une mention toute particulière pour ceux qui montèrent sur les podiums.

En même temps à Camon, près d'Amiens, s'est déroulée l'Assemblée Générale du Comité Régional. Elle fut riche en échanges, chacun a pu s'y exprimer. Le compte rendu complet se trouvera sur le site du Comité.

Bon début de saison extérieure à toutes et à tous et bien qu'il semble que la pandémie s'éloigne, ne baissez pas la garde, respectez les gestes barrières et prenez toujours soin de vous et des vôtres.

Assemblée Générale du CRTAHDF près d'Amiens le 26 février



Situation au 28/02/2022	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Total
Nb licences	1.082	1.413	1.613	866	589	5.563

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du CRTAHDF,
CAMON (près d'Amiens), le 26 février 2022**

Trouver une salle pour accueillir cette assemblée générale n'a pas été simple mais finalement, le site « les Alençons » à CAMON, à quelques kilomètres d'Amiens s'est parfaitement prêté au déroulement de notre Assemblée avec des équipements audio et vidéo au top.

Dans la prochaine Lettre aux archers et sur le site du CRTAHDF, le compte rendu détaillé de cette AG sera publié.

Le quorum a été atteint et l'assemblée générale a suivi son cours habituel avec les rapports moraux et d'activité suivi du rapport financiers.

Après discussion autour de l'affectation d'une recette sur laquelle une explication complémentaire

sera apportée, le quitus a été donné au trésorier.

Les différentes commissions ont présenté le travail qu'ils ont accompli au cours de l'année.

L'Assemblée a été également l'occasion de mettre à l'honneur des personnes, dirigeants, athlètes ou arbitres.

Le Président et Bernard (VERA), responsable de la commission récompenses ont regretté le peu de dossiers de mise à l'honneur à traiter et ont incité les clubs à travailler ce sujet en rappelant les critères de choix des dossiers.

A 18h, le Président a clôturé l'assemblée Générale en remerciant les participants et en les invitant à une petite collation.



Pensez à promouvoir La Licence Découverte !!!!

Comme chaque année, à partir du 1er mars, la FFTA permet à des personnes souhaitant débiter la pratique du tir à l'arc au sein d'un club de le faire dans des conditions préférentielles grâce à la Licence Découverte.

Cette licence fédérale permet à des personnes n'ayant jamais été licenciées d'intégrer en cours d'année l'un des 1600 clubs affiliés à la FFTA.

Avec le retour des beaux jours et la réouverture prochaine des installations en extérieur des clubs c'est le moment d'offrir à vos familles et à vos amis la possibilité de partager de bons moments de détente au sein de votre club.

La Licence Découverte permet la pratique en club (uniquement dans le club ayant délivré la licence) et n'autorise pas la participation à des compétitions officielles. Elle s'adresse à toutes les catégories d'âges adultes, jeunes, poussins.

Elle est délivrable uniquement à partir du 1er mars de la saison en cours pour des personnes n'ayant jamais été licenciées à la FFTA.

Tarif de la licence (tarif unique) :

- La part FFTA est de **15,00€** assurance comprise.

- La part du Comité Régional est de **3,00€**.

Il faut ajouter la part du Comité Départemental ainsi que la part du club.

On peut envisager une licence à tarif unique de 40,00€ ou 50,00€ (fonction de la part club)

Pour pimenter le challenge :

Le club ayant signé le plus de licences découvertes sera mis à l'honneur.

Sous la loupe des arbitres ...

Sans arbitre, il n'y a pas de compétition !!

L'arbitre est donc un personnage indispensable dans l'activité sportive d'une Fédération.

C'est le responsable du bon déroulement et de la sécurité de la rencontre sportive. Il est le garant du respect des règles et de l'équité entre tous les archers.

La formation est assurée par la Commission Régionale des Arbitres avec le suivi d'un arbitre "formateur" tout au long du cursus du candidat.

Alors, si vous souhaitez devenir arbitre inscrivez-vous dès maintenant pour un **début de formation à compter de septembre 2022.**

Vous pouvez obtenir des renseignements auprès des arbitres que vous rencontrez sur les compétitions.

Le formulaire d'inscription se trouve sur :

www.arc-hauts-de-france.com onglet

« arbitrage » et « formation »

Voir ci-dessous Les conditions d'entrée en formation



Jeune Arbitre

- Être âgé de 14 ans au moins et de 16 ans au plus
- Faire acte de candidature par l'intermédiaire de son Président de club qui transmettra avec avis au P.C.D.A., qui transmettra lui-même avec avis au P.C.R.A.
- Avoir deux ans de licence
- Avoir une licence FFTA en cours de validité
- Ne pas avoir subi de sanction fédérale
- Avoir pratiqué la compétition

Candidat arbitre fédéral

- Avoir une licence FFTA en cours de validité.
- Justifier au jour du dépôt de la candidature d'une ancienneté minimum de 24 mois consécutifs de licence et d'une pratique en compétition.
- Ne pas avoir subi de sanction fédérale au cours des 5 années précédentes.
- Faire acte de candidature par écrit par l'intermédiaire de son président de club auprès du PCRA ou du PCDA.



Championnat de France en salle Jeunes à CHOLET du 25 au 27 février 2022

Résultats des jeunes archères et archers des Hauts-de-France

Nom et Prénom	Club licencié				Place qualif.;				1/16	1/8	1/4	1/2	Petite	Finale	Place finale
DELATTRE LYLOU	ERONDELLE	BB	F	M	2	224	236	460				0	6		3
CHERAULT GABRIEL	CREPY EN VALOIS	CL	H	B	9	265	263	528	6	7	2				7
HULLIGER NATHAN	LE PLESSIS BELLEVILLE	CL	H	B	8	264	264	528	1						17
BOULEFROY YAEL	ESTREES ST DENIS	CL	F	M	13	266	278	544	6	0					9
BRAULE CAMILLE	MONCHY AU BOIS	CL	F	M	15	268	274	542	6	4					9
LEMERT JEANNE	CREPY EN VALOIS	CL	F	M	17	270	272	542	6	0					9
DELABY SARAH	MONCHY AU BOIS	CL	F	M	7	269	282	551	5						17
BOUDIER NOELINE	JAUX	CL	F	M	10	269	277	546	5						17
MOUTON PIERRE	LAON	CL	H	M	17	275	274	549	7	0					9
GYSLS HUGO	ST AMAND CIBLE	CL	H	M	7	278	276	554	0						17
CHARLET ANTOINE	ERONDELLE	CL	H	M	11	274	278	552	2						17
LOTTIN ALEXIS	ERONDELLE	CL	H	M	42	258	272	530							42
CASALINHO TIMEO	LASSIGNY	CL	H	M	48	266	250	516							48
CELLIER JUSTINE	CHAUNY	CL	F	C	9	281	269	550	6	6	6	3	6		2
DELOISON AXELLE	CHAUNY	CL	F	C	4	282	281	563	6	7	2				5
ANCEAUX MARION	PINON	CL	F	C	21	264	253	517	2						17
BECART FLAVIE	AIRE SUR LA LYS	CL	F	C	30	254	254	508	5						17
BOUDIER EULALIE	JAUX	CL	F	C	40	250	247	497							40
THIRION BAPTISTE	CHAUNY	CL	H	C	1	290	289	579	6	6	7	6		7	1
PINTE KILLIAN	MONCHY AU BOIS	CL	H	C	4	280	283	563	6	6	2				7
DEGRELLE QUENTIN	ESTREES ST DENIS	CL	H	C	9	280	277	557	1						17
LAPERE CINDY	ETREUX	CL	F	J	21	248	262	510							20
BALIQUE THEO	EPPEVILLE	CO	H	C	4	281	284	565			139				6
COURBET NATHAN	ST AMAND CIBLE	CO	H	C	12	268	266	534							12
CADRONET CANDICE	CHAUNY	CO	F	J	1	288	280	568				143		142	1
PETIT MAELLIE	ST AMAND CIBLE	CO	F	J	7	257	264	521							7
BOULEAU VICTOR	BEAUVAIS	CO	H	J	1	295	294	589			148	146		141	2



Candice CADRONET



Victor BOULEAU



Lylou DELATTRE



Baptiste THIRION

Deux titres nationaux pour :

- **Candice CADRONET** (Chauny)

- **Baptiste THIRION** (Chauny)

- Une médaille d'argent pour **Victor BOULEAU** (Beauvais) et **Justine CELLIER** (Chauny)

- Une médaille de bronze pour **Lylou DELATTRE** (Erondelle)

Les champions départementaux en salle 2022

SOISSONS SOISSONS		29/01/2022 05/02/2022	WERVICQ SUD RONCQ	30/01/2022 06/02/2022	SENLIS	29/01/2022	AIRE SUR LA LYS	05/02/2022	SAINS EN AMIENOIS	15/01/2022
Bare Bow										
F C										
H C	AUBERT STANILAS	HIRSON					LAVERIN SIMON	ENQUIN-LEZ-GUINECO		ERONDELLE
F S	PAPAZIAN ANNE-SOPHIE	VIC SUR AISNE	424	411	FILLIATRE SABINE	LE PLESSIS BELLEVILLE	337	AIRE SUR LA LYS	424	BECQUET GAETAN
H S	ROBERT PHILIPPE	NEUILLY SAINT FRONT	298	455	THIERY PASCAL	CREPY EN VALOIS	416	AIRE SUR LA LYS	354	JOSSE SEVERINE
			507						467	MELIN BENOIT
Arcs Classiques										
F P	TOUPART AGATHE	CHATEAU THIERRY	285		PAWLOWSKI ESTELLE	ESTREES ST DENIS	488			LOT TIN ADELE
H P	MASCRET NOLAN	ETREUX	488	556	AUBRY TEO	MONTAGNY STE FELIC	287	ENQUIN-LEZ-GUINECO	386	DELACOURT SIMON
F B	SAMIEZ MARY NOLWEN	ETREUX	325	437	FIVEY CHLOE	NANTEUIL LE HAUDOU	341	AIRE SUR LA LYS	250	DELELIS CELIA
H B	CAZE MARTIN	JUSSY	447		HULLIGER NATHAN	LE PLESSIS BELLEVILLE	527	AUDRUICQ	485	DUJEU LORYS
F M	HARDENNE ANNEJULIETTE	SOISSONS	375		LEMERT JEANNE	CREPY EN VALOIS	529	MONCHY AU BOIS	548	CALIPPE LOUISE
H M	MOUTON PIERRE	LAON	556	528	WEINMANN LUCAS	ESTREES ST DENIS	494	LIEVIN	475	CHARLET ANTOINE
F C	DELOISON AXELLE	CHAUNY	561	459	HULLIGER SARAH	LE PLESSIS BELLEVILLE	505	AIRE SUR LA LYS	509	DORMOKRAY LOLA
H C	CHEVOT MATEO	SOISSONS	385	472	DEGRELE QUENTIN	ESTREES ST DENIS	560	MONCHY AU BOIS	538	NORO RAPHAEL
F J	LAPERE CINDY	ETREUX	524		PLATEAU CHANAE	NANTEUIL LE HAUDOU	500	MONCHY AU BOIS	495	COFFINIER CAMILLE
H J	DUPONT KILLIAN	SERINGES ET NESLES	494	488	CARPENTIER CORENTIN	LE PLESSIS BELLEVILLE	556	BOULOGNE SUR ME	468	SAGUEZ PAUL
F S1	PARFAIT HELENE	VIVIERES	532	524	WEISS SANDRINE	NANTEUIL LE HAUDOU	540	AIRE SUR LA LYS	389	HELLEGOUARCH MATHILDE
H S1	DUVAL SEBASTIEN	CHACRISE	566	557	VALLET YANNICK	NOYON	548	ARRAS	535	CAMPA LIONEL
F S2	LAHAYE DELPHINE	LA FERRE	522	545	MEUNIER NADINE	IVORS	497	ARRAS	472	LEFEBVRE EMELINE
H S2	LESNIEWSKI PATRICK	CHAUNY	558	543	STEYN DEON	MARGNY LES COMPIEGNE	538	BOULOGNE SUR ME	569	DEHAINAULT XAVIER
F S3	MOIRET LAURETTE	NAUROY	507	476	PLUCHART NADINE	NOGENT SUR OISE	479			VATIN RENÉE
H S3	DEMESSINE ALAIN	FERRE EN TARDENOIS	535	493	DESSAINT CHRISTOPHE	CUISE LA MOTTE	440	ARQUES	518	THEBAULT PHILIPPE
Arcs à pouties										
F C					LIENARD ELIANA	GRANDE SYNTHÉ		SENLIS	454	
H C					COURBET NATHAN	ST AMAND CIBLE				BALIQUE THEO
F J					PETIT MAELLIE	ST AMAND CIBLE				
H J										
F S1										
H S1	DAVY FRANÇOIS	LAON	548		BOULEAU VICTOR	BEAUVAIS	594	BROUILLE DYLAN	539	CARON BASTIEN
F S2	BIARD ANGELIQUE	SOISSONS	542	555	POPPING ANNE	ROUVRES EN MULTIEN	569	AIRE SUR LA LYS	563	CLERE ELEONORE
H S2	FERRARA PASCAL	ACY	519	558	POPPING DAMIEN	ROUVRES EN MULTIEN	583	BAROUX NATHALIE	520	LAMBERT THIBAUT
F S3				576	DUZEH PHILIPPE	VILLENEUVE D'ASCQ	566	WINGLES	578	BOYER HENRY
H S3	BROUILLE BRUNO	ST QUENTIN	573	564	DAVOINE ANNIE	AULNOYE AYMERIES	498	WINGLES	566	D'OLIVEIRA NICOLE
				560	SEYS JEAN-LUC	GRAVELINES	574	RIQUIER DOMINIQUE	566	COULTIN BERNARD
										PIENNES-ONVILLERS

Championnat régional en salle 2022

Jeunes et Seniors S3

Amiens et Sains-en-Amiénois

12 et 13 février 2022

Arcs nus										
DELATTRE L.	ERONDELLE	BB	F	M	229	211	440			
LAYERSIN S.	ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE	BB	H	M	197	120	317			
BEQUET G.	ERONDELLE	BB	H	C	137	138	275			
BOUSSIERE M.	ABBEVILLE	BB	F	S1	239	249	488	6	6	6
FILLIATRE S.	LE PLESSIS BELLEVILLE	BB	F	S2	250	231	481	7	6	0
DERUMIER J.	LE QUESNOY	BB	F	S1	165	183	348	6	0	7
VANDEPONTSEELE A.	LAON	BB	F	S2	190	153	343	6	0	3
LEMOINE K.	LAON	BB	F	S2	121	120	241	1		
DELATTRE L.	ERONDELLE	BB	F	S1	235	200	435	0		
LARRIBE C.	SAINS EN AMIENOIS	BB	F	S2	155	191	346	0		
JACQUEMIN A.	SOISSONS	BB	H	S2	209	211	420	6	6	6
BOSC JOEL	SANGATTE BLERIOT	BB	H	S2	222	225	447	6	6	2
MELIN B.	ERONDELLE	BB	H	S2	215	234	449	6	4	6
ROBERT P.	NEULLY SAINT FRONT	BB	H	S2	244	225	469	6	2	4
JAZE J.	LAON	BB	H	S1	169	176	345	2		
DUFOUR J.L.	BAVAY	BB	H	S3	207	178	385	0		
LE NY D.	BETZ	BB	H	S3	194	171	365	0		
BROUSSAS R.	NOYON	BB	H	S2	186	148	334	0		
MARCHISSET P.	CREPY EN VALOIS	BB	H	S1	86	141	227			

Arcs à poulies										
FRETTE L.	SENLIS	CO	F	C	246	238	484			
BALIQUE T.	EPPEVILLE	CO	H	C	280	283	563			
PETIT M.	ST AMAND CIBLE	CO	F	J	258	269	527			
COCHET A.	DUVY	CO	H	J	280	281	561			
DAVOINE A.	AULNOYE AYMERIES	CO	F	S3	274	278	552	141	140	
D'OLIVEIRA N.	VILLERS BRITONNEUX	CO	F	S3	244	254	498	129	130	
LAForge C.	ST QUENTIN	CO	F	S3	250	267	517	133		
POULLIER J.P.	BURY	CO	H	S3	289	288	577	142	141	138
DAVOINE D.	AULNOYE AYMERIES	CO	H	S3	281	282	563	144	141	130
BROUILLE B.	ST QUENTIN	CO	H	S3	281	284	565	143	140	141
BARRAS D.	SERINGES ET NESLES	CO	H	S3	276	281	557	139	138	138
BIDAN Y.	REMY	CO	H	S3	281	271	552	140		
ADAM D.	BURY	CO	H	S3	278	283	561	139		
LEMAIRE C.	MARLY	CO	H	S3	278	273	551	139		
GANNE T.	COMPIEGNE	CO	H	S3	281	267	548	138		
PAVAILLON P.	LA BOISSIERE-FESCAMP	CO	H	S3	271	277	548			
LIBESSART G.	ABBEVILLE	CO	H	S3	274	268	542			
DALLANCON P.	EPPEVILLE	CO	H	S3	269	262	531			

Arcs Classiques										
PAWLOWSKI E.	ESTREES ST DENIS	CL	F	P	242	233	475			
LOTTIN A.	ERONDELLE	CL	F	P	230	244	474			
TOUPART A.	CHATEAU THIERRY	CL	F	P	204	223	427			
LE MEUR A.	NANTEUIL LE HAUDOIN	CL	F	P	211	215	426			
DUMEZ S.	VALENCIENNES	CL	H	P	273	280	553			
MASCRET N.	ETREUX	CL	H	P	249	237	486			
LEROY C.	ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE	CL	H	P	210	165	375			
DELACOURT S.	AMIENS	CL	H	P	177	141	318			
AUBRY TEO	MONTAGNY STE FELICITE	CL	H	P	131	168	299			
HENRIEN M.	VILLENEUVE ST GERMAIN	CL	H	P	160	137	297			
DELEIS C.	AMIENS	CL	F	B	253	235	488	6	7	
FIVEY C.	NANTEUIL LE HAUDOIN	CL	F	B	180	206	386	6	1	
FOULON V.	AMIENS	CL	F	B	179	153	332	0	6	
SAMIEZ MARCY N.	ETREUX	CL	F	B	174	163	337	5	5	
LEROY C.	ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE	CL	F	B	141	177	318			
CORDIER E.	JUSSY	CL	F	B	113	192	305			
BESCOND C.	SENLIS	CL	F	B	134	152	286			
HULLIGER N.	LE PLESSIS BELLEVILLE	CL	H	B	265	265	530	6	6	6
CAZE M.	JUSSY	CL	H	B	232	199	431	6	6	2
CHERAULT G.	CREPY EN VALOIS	CL	H	B	247	240	487	6	4	6
PARMENTIER L.	AUDRUICQ	CL	H	B	179	210	389	6	2	5
BORE A.	LASSIGNY	CL	H	B	224	198	422	4		
ESMERY A.	CREPY EN VALOIS	CL	H	B	187	195	382	2		
DUJEU L.	AMIENS	CL	H	B	80	188	268	0		
NORO A.	CORBE	CL	H	B	103	134	237	0		
JOURDAIN L.	SENLIS	CL	H	B	109	116	225			

Arcs Classiques										
DELABY S.	MONCHY AU BOIS	CL	F	M	281	277	558	6	6	6
BOUDIER N.	JALUX	CL	F	M	276	270	546	6	7	4
LEMERT J.	CREPY EN VALOIS	CL	F	M	269	264	533	6	0	6
BRAULE C.	MONCHY AU BOIS	CL	F	M	270	264	534	6	3	0
CALIPPE L.	ABBEVILLE	CL	F	M	257	239	496	5		
BOINETTE M.	COMPIEGNE	CL	F	M	236	264	500	2		
JOURDAIN L.	SENLIS	CL	F	M	200	215	415	2		
HARDENNE A.J.	SOISSONS	CL	F	M	227	194	421	0		
LIZE A.	JUSSY	CL	F	M	176	201	377			
AUBRY C.	MONTAGNY STE FELIX	CL	F	M	174	191	365			
CHARLET A.	ERONDELLE	CL	H	M	271	271	542	7	6	6
MOUTON P.	LAON	CL	H	M	282	276	558	6	7	4
WEINMANN L.	ESTREES ST DENIS	CL	H	M	267	256	523	6	1	6
GYSELS H.	ST AMAND CIBLE	CL	H	M	254	259	513	6	2	4
PECHON G.	ESTREES ST DENIS	CL	H	M	245	256	501	5		
LOTTIN A.	ERONDELLE	CL	H	M	256	264	520	4		
BOUTROUILLE M.	ESTREES ST DENIS	CL	H	M	246	261	507	3		
CASALINHO T.	LASSIGNY	CL	H	M	265	270	535	0		
LEDRU E.	NANTEUIL LE HAUDOIN	CL	H	M	237	257	494			
LAFAY M.	NANTEUIL LE HAUDOIN	CL	H	M	251	241	492			
DUCCROC ROUCHES J.	ETREUX	CL	H	M	230	246	476			
ANSELME G.	BRESLES	CL	H	M	235	228	463			
DELOISON A.	CHAUNY	CL	F	C	267	281	548	6	6	7
CELLIER J.	CHAUNY	CL	F	C	278	270	548	7	6	3
BECART F.	AFR SUR LA LYS	CL	F	C	254	255	509	6	0	6
LAVOINE F.	BRESLES	CL	F	C	254	242	496	6	5	2
BOUDIER E.	JALUX	CL	F	C	261	250	511	5		
CASTERMAN L.	ST AMAND CIBLE	CL	F	C	241	242	483	3		
HULLIGER S.	LE PLESSIS BELLEVILLE	CL	F	C	254	249	503	0		
LEJOUR L.	BRESLES	CL	F	C	218	227	445	0		
ECOURTEMER S.A.	BLERANECOURT	CL	F	C	178	214	392			
COFFINIER M.	AMIENS	CL	F	C	178	147	325			
DARRAS B.	AMIENS	CL	F	C	135	177	312			
PINTE K.	MONCHY AU BOIS	CL	H	C	287	281	568	7	7	6
BRETIN M.	ESTREES ST DENIS	CL	H	C	234	218	452	6	6	0
LOURME G.	ESTREES ST DENIS	CL	H	C	272	245	517	6	2	6
NORO R.	CORBE	CL	H	C	262	247	509	6	1	0
DA SILVA M.	JALUX	CL	H	C	262	266	528	5		
BOQUILLON A.	SAINS EN AMIENOIS	CL	H	C	247	209	456	4		
FOURDRIN B.	COMPIEGNE	CL	H	C	209	241	450	1		
LEGRAND L.	LA COUTURE	CL	H	C	245	232	477	0		
BRETIN M.	ESTREES ST DENIS	CL	H	C	237	194	431			
TOUPART A.	CHATEAU THIERRY	CL	H	C	224	182	406			
RIBEAUCOURT I.	ST QUENTIN	CL	H	C	198	214	412			
SAVARY E.	CREPY EN VALOIS	CL	H	C	179	177	356			

GILBERT O.	MONCHY AU BOIS	CL	F	J	246	265	511	6	7	6
CHABERT Z.	COMPIEGNE	CL	F	J	266	254	520	6	7	2
LAPERE C.	ETREUX	CL	F	J	263	272	535	6	5	6
ANSELME G.	BRESLES	CL	F	J	247	248	495	7	3	0
DEMANGE C. E.	SENLIS	CL	F	J	248	261	509	4		
JACQUELIN L.	CHIRY OURSCAMP	CL	F	J	253	264	517	3		
PLATEAU C.	NANTEUIL LE HAUDOIN	CL	F	J	249	236	485	2		
AVRAM N.	SOISSONS	CL	F	J	233	247	480	2		
COUTART C.	CREPY EN VALOIS	CL	F	J	221	174	395			
COFFINIER C.	AMIENS	CL	F	J	196	161	357			
SAGUEZ P.	ERONDELLE	CL	H	J	272	273	545	6	6	6
G.OT K.	ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE	CL	H	J	209	218	427	6	6	0
MOUTON N.	ESTREES ST DENIS	CL	H	J	256	240	496	7	2	6
LEPRON A.	CHIRY OURSCAMP	CL	H	J	253	260	513	6	4	2
DUPONT K.	SERINGES ET NESLES	CL	H	J	245	253	498	2		
WALLIN M.	CORBE	CL	H	J	230	251	481	1		
ROGGE F.N.	SERINGES ET NESLES	CL	H	J	194	121	315	0		
AVIGNON A.	VILLENEUVE D'ASCQ	CL	F	S3	265	245	510	6	7	6
SAINT DIZIER V.	ACY	CL	F	S3	246	257	503	7	6	2
BOUSQUET G.	CHATEAU THIERRY	CL	F	S3	233	170	403	7	3	6
PLUCHART N.	NOGENT SUR OISE	CL	F	S3	250	244	494	6	2	2
DE POTTER S.	ESTREES ST DENIS									

Championnat régional en salle 2022

Seniors S1 et S2

NOYON

19 et 20 février 2022

Poulies Femmes Seniors 1							
1	HALLOT VANESSA	NOYON	265	269	534		136 135
2	CLERE ELEONORE	ROYE	274	274	548		138 132
3	COURVALET AUDREY	SENLIS	268	262	530		133 0

Poulies Hommes Seniors 1							
1	BALIQUE MATTHIEU	ESTREES ST DENIS	288	283	571	146	144 145
2	WATTEBLED LOIC	GAMACHES	290	287	577	143	141 140
3	BRAUN ROMAIN	WINGLES	289	293	582	145	138 144
4	MERIAUX MAXIME	NANTEUIL LE HAUI	284	280	564	142	141 140
5	NEVERS VINCENT	MOREUIL	284	288	572	144	
6	OLIVIER ADRIEN	ESTREES ST DENIS	286	284	570	143	
7	LECAUCHOIS MORGAN	WINGLES	296	296	592	141	
8	GODIN JULIEN	HIRSON	281	286	567	140	
9	DAVY FRANÇOIS	LAON	273	270	543		
10	DEJOIE SEBASTIEN	NOYON	264	273	537		

Poulies Femmes Seniors 2							
1	SZAFRANIEC STEPHANIE	LE PLESSIS BELLEV	270	274	544	138	137 139
2	WALDMANN AGATHE	MOREUIL	275	276	551	138	135 137
3	CAENEVEY PEGGY	GRANDE SYNTHÉ	275	278	553	139	135 140
4	DUHEZ SALIMA	VALENCIENNES	283	287	570	140	137 140
5	CLERE SANDRINE	ROYE	255	265	520	138	
6	BIARD ANGELIQUE	SOISSONS	270	268	538	128	
7	ALLART STEPHANIE	VILLENEUVE ST GE	254	242	496	122	

Poulies Hommes Seniors 2							
1	ROUX HERVE	WINGLES	282	286	568	144	143 141 141
2	OLMO LUDOVIC	WINGLES	290	287	577	146	146 143 140
3	PETIT VINCENT	AULNOYE AYMERIE	284	289	573	141	143 140 142
4	CARPENTIER CHRISTOPH	LE PLESSIS BELLEV	276	283	559	143	142 141 140
5	LIENARD SEBASTIEN	VILLENEUVE D'ASC	286	284	570	143	143 144
6	DUHEZ PHILIPPE	VILLENEUVE D'ASC	284	290	574	144	140
7	FRETTE MICHAEL	SENLIS	283	282	565	142	138
8	DEFER GUILLAUME	VALENCIENNES	283	275	558	126	137
9	PHALEMPIN NICOLAS	MOREUIL	284	283	567	143	
10	DROUHARD STEPHANE	SENLIS	278	283	561	143	
11	ETIENNE DAVID	VILLENEUVE D'ASC	289	288	577	141	
12	COSTEUR FRANCOIS	WINGLES	281	284	565	141	
13	DARRAS THIERRY	ROYE	284	284	568	140	
14	DUVANEL FABIEN	CACHY	279	284	563	140	
15	CHEVALIER MARC	SOISSONS	280	281	561	136	
16	MENARD FABRICE	WINGLES	287	292	579	125	
17	MASSE CHRISTOPHE	VALENCIENNES	278	278	556		
18	DUBUS DAMIEN	CORBIE	276	274	550		
19	DANSON ARNAUD	BRESLES	275	268	543		
20	ARANOWSKI RODOLPHE	VALENCIENNES	272	271	543		
21	CORUBLE BENJAMIN	ROUVRES EN MUL	268	271	539		
22	CLERE CYRIL	ROYE	262	272	534		
23	FOURNEZ SEBASTIEN	ARRAS	210	255	465		

Classiques Femmes Seniors 2							
1	VANANTI CATHERINE	ORRY LA VILLE	253	243	496	7	6 6 6
2	LEFEBVRE EMELINE	SAINS EN AMIENNOIS	247	269	516	6	7 6 2
3	LAHAYE DELPHINE	LA FERÉ	256	268	524	6	6 2 7
4	BRUNET SABINE	JUSSY	254	256	510	6	6 4 3
5	DELATTRE SANDRINE	ERONDELLE	256	249	505	6	4
6	WILMORT MARIE-LOUISE	MOREUIL	236	226	462	6	3
7	BORE CHRISTELLE	LASSIGNY	229	258	487	6	2
8	VOLTOLINI SANDRINE	ERONDELLE	228	235	463	6	0
9	BRASSEUR NADEGE	AVESNELLES	240	223	463	2	
10	L'HUILLIER ADELINÉ	ARRAS	236	214	450	2	
11	CHARNEUX CORINNE	LOOS	222	222	444	1	
12	CARTON LUCILLE	ERONDELLE	241	222	463	0	
13	FIRMIN VALERIE	CORBIE	178	227	405	0	

Classiques Femmes Seniors 1							
1	WEISS SANDRINE	NANTEUIL LE HAUDC	268	274	542	6	5 5 7
2	GUELLE OLIVIA	WERVICQ SUD	273	270	543	6	6 5 3
3	SUSKI DAPHNE	WERVICQ SUD	274	278	552	6	6 5 6
4	DEVAUX JENNIFER	WERVICQ SUD	280	278	558	6	6 5 4
5	PARFAIT HELENE	VIVIERES	268	271	539	6	5
6	MUNIER MAGUY	SAINS EN AMIENNOIS	261	258	519	7	4
7	FOURNIER ALICE	AMIENS	248	248	496	6	0
8	IACKLE SOPHIE	CREPY EN VALOIS	242	250	492	6	0
9	BURCAT ELODIE	VILLENEUVE D'ASCO	243	261	504	4	
10	BEAUVAIS ANNE-CLAIRE	JONQUIERES	238	259	497	4	
11	DUVANEL CLEMENCE	CACHY	238	252	490	3	
12	MONCHY LUCIE	VALENCIENNES	241	236	477	2	
13	INTHO BLANDINE	VILLENEUVE D'ASCO	242	240	482	0	
14	RONGIONE TIFFANY	SENLIS	240	234	474	0	
15	LAIGNEL AMELIE	ERONDELLE	238	246	484	0	
16	MASCRET MELANIE	ETREUX	206	223	429	0	
17	FREDJ LISA	AMIENS	191	197	388		
18	HELLEGOUARCH MATHIL	ERONDELLE	143	218	361		

Classiques Hommes Seniors 1							
1	DUVAL SEBASTIEN	CHACRISE	279	289	568	7	6 7 7
2	PERZ NICOLAS	WERVICQ SUD	278	275	553	6	6 5 3
3	BOURNONVILLE MAXIM	PINON	260	263	523	6	5 1 6
4	CANNESON DAMIEN	LILLE CIE	274	260	534	6	6 5 2
5	VALLET YANNICK	NOYON	278	272	550	6	5
6	CABARET ARNAUD	COMPIEGNE	286	280	566	6	4
7	TETU SEBASTIEN	AMIENS	275	261	536	6	2
7	VERNHOLLES THIBAUT	ARRAS	260	266	526	6	2
9	PONCHARD FLORIAN	SENLIS	262	271	533	4	
9	HUET DAMIEN	VALENCIENNES	267	248	515	4	
11	DELASALLE THOMAS	RETHONDES	276	274	550	2	
11	RIGAUD DAVY	ENQUIN-LEZ-GUINE	267	259	526	2	
11	CHANTREUX JONATHAN	BLERANCOURT	257	269	526	2	
14	CAMPA LIONEL	CACHY	254	265	519	2	
15	SCHMIT SYLVAIN	AIRE SUR LA LYS	250	263	513	1	
16	FOURNEZ CEDRIC	ARRAS	267	246	513	0	
17	HERMAN THIBAUT	LILLE CIE	258	248	506		
18	RIGAUD VALENTIN	ENQUIN-LEZ-GUINE	254	257	511		
19	VATIN JONATHAN	CACHY	250	251	501		
20	COLIN VINCENT	DOUAI	230	205	433		
21	COMONT BAPTISTE	VILLERS BRETONNEL	228	212	440		
22	MASCRET DAMIEN	ETREUX	180	191	371		

Classiques Hommes Seniors 2							
1	HENNUYER CYRILE	BOULOGNE SUR ME	286	283	569	6	7 6 7 6
2	ROCHEZ THIERRY	AULNOYE AYMERIES	268	273	541	6	6 7 7 0
3	DEHAINAULT XAVIER	CACHY	267	276	543	6	6 6 3 6
4	FIOLET CHRISTOPHE	BOULOGNE SUR ME	267	267	534	6	6 6 1 4
5	BOTTE HUBERT	JAUX	258	268	526	6	6 3
6	TRENET DAVID	SECLIN	270	270	540	6	6 0
7	BRUNET HERVE	JUSSY	263	260	523	6	6 0
8	LEIGNEL CHRISTOPHE	MARGNY LES COMP	245	234	479	6	6 0
9	OVERT BENOIT	NOYON	259	257	516	6	4
10	LEMAIRE LAURENT	VALENCIENNES	251	247	498	5	1
11	DUCHOSSOY PAUL	DOUAI	265	245	510	6	0
12	LOISEAU BENJAMIN	THOUROTTE	248	256	504	6	0
13	MUTEL JEAN-CHRISTOPH	ERONDELLE	246	256	502	6	0
14	CAUSSINUS PATRICE	NOGENT SUR OISE	234	255	489	6	0
15	SAMIEZ FREDERIC	ETREUX	255	237	492	5	0
16	DETAILLE JEAN-PHILIPPE	VILLERS BRETONNEL	251	245	496	5	0
17	DELMOTTE PASCAL	WERVICQ SUD	262	245	507	5	
18	LE BOUL CEDRIC	ABBEVILLE	260	242	502	5	
19	PASQUOTTO PHILIPPE	BLERANCOURT	244	252	496	5	
20	BASSERY GUY	DOUAI	242	243	485	4	
21	DOLATA PHILIPPE	WERVICQ SUD	241	242	483	4	
22	STEINER FRANCIS	CHAUNY	259	262	521	2	
23	BOUDIER CHRISTOPHE	JAUX	246	248	494	2	
24	NOEL DOMINIQUE	LAON	244	251	495	2	
25	MARTIN ANTOINE	SENLIS	217	202	419	2	
26	STEYN DEON	MARGNY LES COMP	257	251	508	0	
27	MEURISSE FRANÇOIS	ARRAS	241	235	476	0	
28	NORO BENOIT	CORBIE	241	233	474	0	
29	SOUMIER LAURENT	AVESNELLES	236	231	467	0	
30	TOUPART XAVIER	CHATEAU THIERRY	224	233	457	0	
31	COFFINIER LAURENT	AMIENS	207	200	407	0	
32	JAWORSKY THIERRY	SOISSONS	189	216	405	0	

Meilleures performances mensuelles (Février 2022) et annuelles (Saison 2021-2022)

Durant le mois de Février, seules des performances en salle et en TAE International ont été réalisées. Pour connaître les meilleures performances annuelles dans les autres disciplines, il faut reprendre la Lettre aux Archers des mois précédents.

Compétitions EN SALLE

			Meilleure Performance de Février 2022				Meilleure Performance de la Saison 2021-2022				Record France	Record CRTAHD F		
Score réalisé par			Club organisateur	Date	Score réalisé par		Club organisateur	Date						
BB	F	C	DELATRE LYLOU	ERONDELLE	460	CHOLET TAC	25/02/2022	GOIGOUX MARIELINE	SAINT POL SUR TERNOI	508	LILLE CIE	15/01/2022	0	0
BB	H	C	LAVERSIN SIMON	ENQUIN-LEZ-GUINEGATT	424	AIRE SUR LA LYS	05/02/2022	BECQUET GAETAN	ERONDELLE	469	ERONDELLE	23/10/2021	0	0
BB	F	S1	BOUSSIERE MARIE	ABBEVILLE	488	AMIENS	12/02/2022	BOUSSIERE MARIE	ABBEVILLE	516	ABBEVILLE	13/11/2021	0	0
BB	H	S1	ROBERT PHILIPPE	NEUILLY SAINT FRONT	507	SOISSONS	05/02/2022	ROBERT PHILIPPE	NEUILLY SAINT FRONT	507	SOISSONS	05/02/2022	0	0
CL	F	P	PAWLOWSKI ESTELLE	ESTREES ST DENIS	475	AMIENS	12/02/2022	LOTTIN ADELE	ERONDELLE	497	AUMALE	06/11/2021	0	0
CL	H	P	DUHEZ SOFIANE	VALENCIENNES	553	AMIENS	12/02/2022	DUHEZ SOFIANE	VALENCIENNES	556	WERVICQ SUD	30/01/2022	0	556
CL	F	B	DELELIS CELIA	AMIENS	488	AMIENS	12/02/2022	DELELIS CELIA	AMIENS	488	AMIENS	12/02/2022	578	559
CL	H	B	HULLIGER NATHAN	LE PLESSIS BELLEVILL	530	AMIENS	12/02/2022	HULLIGER NATHAN	LE PLESSIS BELLEVILL	533	SENLIS	11/12/2021	584	579
CL	F	M	DELABY SARAH	MONCHY AU BOIS	558	AMIENS	12/02/2022	DELABY SARAH	MONCHY AU BOIS	563	VILLERS BRETONNEUX	08/01/2022	587	584
CL	H	M	MOUTON PIERRE	LAON	558	AMIENS	12/02/2022	CASALINHO TIMEO	LASSIGNY	559	NOYON	09/10/2021	595	593
CL	F	C	DELOISON AXELLE	CHAUNY	563	CHOLET TAC	25/02/2022	CELLIER JUSTINE	CHAUNY	568	BONDY AS	08/01/2022	582	578
CL	H	C	THIRION BAPTISTE	CHAUNY	579	CHOLET TAC	25/02/2022	THIRION BAPTISTE	CHAUNY	579	CHOLET TAC	25/02/2022	593	583
CL	F	J	LAPERRE CINDY	ETREUX	535	AMIENS	12/02/2022	BASSIMON LOU	MONCHY AU BOIS	556	MONTIGNY LES METZ	11/12/2021	590	582
CL	H	J	SAGUEZ PAUL	ERONDELLE	545	AMIENS	12/02/2022	ZAJACZKOWSKY HUGO	COMPIEGNE	576	MONTIGNY LES METZ	11/12/2021	597	588
CL	F	S1	DEVAUX JENNIFER	WERVICQ SUD	558	NOYON	19/02/2022	DEVAUX JENNIFER	WERVICQ SUD	563	LILLE CIE	15/01/2022	592	582
CL	H	S1	DUVAL SEBASTIEN	CHACRISE	568	NOYON	19/02/2022	THIRION LOU	NANTEUIL/HAUDOUIN	578	FFTA	18/01/2022	597	591
CL	F	S2	CASTEX HELENE	WERVICQ SUD	545	CD NORD	06/02/2022	CASTEX HELENE	WERVICQ SUD	553	SECLIN	04/12/2021	574	567
CL	H	S2	HENNUYER CYRILE	BOULOGNE SUR MER	569	AIRE SUR LA LYS	05/02/2022	HENNUYER CYRILE	BOULOGNE SUR MER	578	LILLE CIE	15/01/2022	588	576
CL	F	S3	AVIGNON AGNES	VILLENEUVE D'ASCQ	510	AMIENS	12/02/2022	AVIGNON AGNES	VILLENEUVE D'ASCQ	541	BULLY LES MINES	06/11/2021	563	550
CL	H	S3	DEMESSINE ALAIN	FERE EN TARDENOIS	543	AMIENS	12/02/2022	DUCHEMIN JOSE	SANGATTE BLERIOT	559	VILLENEUVE D'ASCQ	27/11/2021	575	572
CO	F	C	FRETTE LEANA	SENLIS	484	AMIENS	12/02/2022	FRETTE LEANA	SENLIS	499	SENLIS	11/12/2021	577	575
CO	H	C	BALIQUE THEO	EPPEVILLE	565	CHOLET TAC	25/02/2022	BALIQUE THEO	EPPEVILLE	565	CHOLET TAC	25/02/2022	590	576
CO	F	J	CADRONET CANDICE	CHAUNY	577	FFTA	14/02/2022	CADRONET CANDICE	CHAUNY	581	SARREGUEMINES	27/11/2021	577	580
CO	H	J	BOULEAU VICTOR	BEAUVAIS	589	CHOLET TAC	25/02/2022	BOULEAU VICTOR	BEAUVAIS	594	SENLIS	29/01/2022	590	590
CO	F	S1	PICQUE MARION	AIRE SUR LA LYS	563	AIRE SUR LA LYS	05/02/2022	POPPING ANNE	ROUVRES EN MULTIEN	569	SENLIS	29/01/2022	594	582
CO	H	S1	LECAUCHOIS MORGAN	WINGLES	592	NOYON	19/02/2022	LECAUCHOIS MORGAN	WINGLES	592	NOYON	19/02/2022	599	593
CO	F	S2	DUHEZ SALIMA	VALENCIENNES	570	NOYON	19/02/2022	DUHEZ SALIMA	VALENCIENNES	580	BONDY AS	08/01/2022	594	582
CO	H	S2	MENARD FABRICE	WINGLES	579	NOYON	19/02/2022	DUHEZ PHILIPPE	VILLENEUVE D'ASCQ	591	NEUVILLE EN FERRAIN	09/10/2021	590	585
CO	F	S3	DAVOINE ANNIE	AULNOYE AYMERIES	552	AMIENS	12/02/2022	DAVOINE ANNIE	AULNOYE AYMERIES	564	WERVICQ SUD	30/01/2022	582	582
CO	H	S3	POULLIER JEAN PIERRE	BURY	577	AMIENS	12/02/2022	BROUILLE BRUNO	ST QUENTIN	584	LA FERRE	18/12/2021	589	579

Compétitions en T.A.E. International

			Meilleure Performance de Février 2022				Meilleure Performance de la Saison 2021-2022				Record France	Record CRTAHD F		
Score réalisé par			Club organisateur	Date	Score réalisé par		Club organisateur	Date						
CL	F	C	BOURQUENOT CHIARA	CHAUNY	656	FFTA	16/02/2022	BOURQUENOT CHIARA	CHAUNY	656	FFTA	16/02/2022	685	685
CL	H	C	PEDOUX JULES	CHAUNY	669	FFTA	16/02/2022	PEDOUX JULES	CHAUNY	669	FFTA	16/02/2022	688	670
CL	F	J	BASSIMON LOU	MONCHY AU BOIS	602	FFTA	15/02/2022	BASSIMON LOU	MONCHY AU BOIS	602	FFTA	15/02/2022	669	649
CL	H	J	ZAJACZKOWSKY HUGO	COMPIEGNE	641	FFTA	15/02/2022	ZAJACZKOWSKY HUGO	COMPIEGNE	641	FFTA	15/02/2022	680	656

Classement par équipes Saison en salle 2021-2022

Le classement par équipes a été créé cette année avec la mise en place de 5 catégories :

- Classiques Dames (C, J, S1, S2, S3)
- Classiques Hommes (C, J, S1, S2, S3)
- Arcs à poulies Dames (C, J, S1, S2, S3)
- Arcs à poulies Hommes (C, J, S1, S2, S3)
- Arcs nus Mixtes (C, S)

Le classement est établi sur la moyenne des trois meilleures performances par équipes réalisées dans les compétitions des Hauts de France sur la base de 3 archères pour les dames et 4 archers pour les hommes et regroupant toutes les catégories pratiquant dans les mêmes conditions (même distance et diamètres de blasons).

Ce classement est mis à jour sur le site du CRTAHD F à chaque remontée de résultats de compétitions au niveau de la FFTA.

Onglet : CLASSEMENTS
Rubrique : Classements toute catégories

Arcs Classiques Femmes					Arcs Classiques Hommes						
1	WERVICQ SUD	1653	1634	1616	1634	1	WERVICQ SUD	2160	2151	2132	2147
2	ERONDELLE	1532	1524	1510	1522	2	ARRAS	2109	2101	2025	2078
3	VILLENEUVE D'ASCQ	1583	1508	1472	1521	3	AMIENS	2082	2079	2069	2076
4	BRESLES	1436	1419	1414	1423	4	BOULOGNE SUR MER	2100	2067	2000	2055
5	JUSSY	1400	1306	1250	1318	5	ESTREES ST DENIS	2054	2053	2009	2038
6	AMIENS	1295	1288	1268	1283	6	CREPY EN VALOIS	2096	2039	1975	2036
7	CHATEAU THIERRY	1268	1250	1229	1249	7	LAON	1993	1952	1934	1959
8	SOISSONS	1299	1239	1181	1239	8	DOUAI	1964	1964	1924	1950
9	SENLIS	1283	1192	1130	1201	9	LOOS	1995	1920	1855	1923
						10	FERE EN TARDENOIS	1932	1887	1883	1900
Arcs nus											
1	ERONDELLE	1417	1333	1314	1354	11	LA COUTURE	1954	1879	1855	1896
2	LAON	1304	1283	1261	1282	12	PARCYTIGNY	1833	1823	1787	1814
3	SOISSONS	1311	1285	1224	1273	13	SOISSONS	1884	1842	1673	1799
Arcs à poulies Hommes											
1	WINGLES	2335	2330	2288	2317						
2	MARLY	2217	2215	2178	2203						
3	FERE EN TARDENOIS	2199	2189	2186	2191						

Ne figurent dans le classement final de la saison que les équipes qui ont eu un score par équipes dans au moins trois compétitions.



CRTAHDF : Réunion du Bureau
10 février 2022 Officiel CRTA n°30
En Visioconférence

Le compte rendu officiel de l'AG est disponible sur le site internet du comité régional.
Rubrique **Comptes rendus** Onglet **Comité Régional**

Présents :

ALLARD André - BAUGNON Jean-Paul - BESACE Marcelle - BOILEAU Francis - BOUCLET Philippe - BOUTRELLE Sylviane - DELEEST Pierre - DEMARQUE Odile - DEVINCKE Taylor - FAGART Régis - FOULON Paul - LAVERNHE Jean-Claude - MERCIER Maryline - ROUX Hervé - SEROUYA Robert - VERA Bernard - COTRY Ludovic (invité).

Excusés :

CARTON Patricia - FOULON Elise - HUBERT Claudine - IKET Thomas - LENGLET Valérie - NEVERS Sophie.

1 - Accueil - Validation de la réunion du CD du 4 décembre 2021 - Préambule

Ouverture de la visioconférence (logiciel Zoom) à 19h00 : Accueil par Philippe BOUCLET ; bien que ce soit une réunion de bureau, le président a étendu l'invitation à l'ensemble du CD, en vue de préparer l'assemblée générale. Etat des présents ; ouverture de la réunion : 19h05.

Le PV du comité directeur du 4 décembre 2021 (CRTA n° 29) est validé à l'unanimité des membres présents.

- **Licences** : 5529 licenciés à ce jour (+ 1313 par rapport à 2021 de date à date). La reprise se confirme.

- **Informations fédérales** : un webinaire a été organisé sur le thème du projet jeunes de la fédération. Y ont assisté les présidents des comités départementaux de notre région. En fait ce projet est plus à destination des CD et ne concerne pas les comités régionaux, dont acte.

Le projet jeune est géré au niveau fédéral par Xavier VERAY et Sandrine VANDIONAR. Les supports seront les départements. Jean-Claude LAVERNHE fera une information sur ce sujet lors de l'AG.

- **Distinction** : la Cie d'Arc d'Amiens a déposé un dossier auprès de la commission Traditions de la fédération. Le Jeu d'Arc d'Amiens a été classé plus beau jeu d'arc de France avant 1940. Félicitations !

2 - Préparation de l'assemblée générale du 26 février 2022

- **Lieu / Accueil** : l'AG se tiendra Salle Les Alençons à Amiens Petit Camon.

Accès depuis la rocade Amiens Nord sortie 37 (direction Albert). Les Alençons « Petit Camon » 156 rue nationale à Camon.

La salle étant louée, nous n'aurons pas de préparation particulière à envisager, le service d'accueil étant inclus dans le contrat.

Il nous faudra seulement préparer et adapter nos matériels informatiques. Le RDV est fixé à 13h30 pour les membres du comité.

Contrôle passe vaccinal : Claudine HUBERT / Maryline MERCIER / Didier BARRAS.

Bureau d'accueil / Emargement / Vote : Jean-Claude LAVERNHE / Marcelle BESACE / Pierre DELEEST.

Contrôle du quorum, désignation de deux assesseurs pour l'élection (à bulletins secrets) des délégués des clubs HDF à l'assemblée générale de la FFTA (6 candidatures reçues à ce jour pour 5 titulaires + 3 suppléants possibles). Préparation des documents et matériel de vote : Régis FAGART.

- Intervenants :

Chaque président de commission (Sportive cibles / Sportive parcours / Formation / Labels /

Arbitres / Médical / Valorisation du bénévolat / Communication...) est invité à préparer une présentation *synthétique* évitant les trop longs développements. Ces sujets seront transmis à Régis FAGART pour coordination. Les présentations PowerPoint éventuelles devront être envoyées au président pour intégration dans la présentation globale.

- Finances

Présentation : le président et le trésorier.

Année bénéficiaire sur les deux saisons consécutives impactées par la crise sanitaire.

Philippe BOUCLET et Jean-Paul BAUGNON recevront les vérificateurs aux comptes Pierre-Jean RIC et Jean-Marc DECROCK le samedi 12 février.

Rapport des vérificateurs.

Vote pour l'adoption du rapport financier.

Présentation du budget prévisionnel (dans la continuité des exercices précédents) et du tarif des cotisations régionales 2023. Le comité propose le maintien des cotisations au niveau de la saison précédente.

- Point sur la ristourne des licences

Le montant global s'élève à 10768 €. 125 clubs ont sollicité cette aide ce qui représente 50% des clubs de la région et 2192 demandes sur un potentiel de 4377.

Il est à noter que quelques remerciements nous sont parvenus mais nous avons également reçu des remarques (minoritaires) que nous pourrions qualifier de mal placées.

Le département du Nord a également fait une ristourne pour les renouvellements de licences.

- Récompenses fédérales

Trois médailles fédérales et les diplômes correspondants sont à remettre pour la campagne 2021 plus quelques-unes qui n'ont pu être remises précédemment et toujours en attente.

- Récompenses aux internationaux et podiums France 2021

Un débat s'engage sur la mise à l'honneur ou non des sportifs qui ont quitté le comité régional. Il est décidé que seuls les compétiteurs ayant renouvelé leur licence en HDF seront invités. Régis FAGART est chargé des invitations selon la liste finalisée par Ludovic COTRY.

- ETR

Les membres de l'Equipe technique régionale ne seront pas invités à cette AG dans la mesure où ils seront à cette date auprès des jeunes lors du championnat de France en salle.

Memento

- **Le memento** n'est pas un règlement intérieur stricto sensu mais a vocation à présenter les éléments de fonctionnement du CRTA et à ce titre n'a pas à faire l'objet d'un vote en assemblée générale. Le président en présentera cependant de manière épurée les points récemment actualisés.

3 - Championnat régional en salle Jeunes /S3

- Rappel important : les procédures d'inscription

Nous avons reçu un courrier d'un président qui par oubli n'a pas préinscrit un jeune de son club. Ce président demande qu'il soit fait pour une fois une exception.

Pour participer à la compétition un archer doit avoir procédé à sa préinscription avant la date limite fixée sur le mandat. Cette règle ne peut être contournée sous peine de créer des précédents et des situations ingérables. Le bureau valide le refus de donner suite. Philippe se charge de répondre au président du club.

- **Participation** : 150 jeunes et 124 adultes :

nous sommes loin des chiffres de participation du passé.

A noter une forte participation des dames : Résultat d'une forte montée des prises de licences féminines, à hauteur de 32% sur l'ensemble des

adhérents de la FFTA.

- Récompenses et représentation

Le premier week-end des championnats régionaux en salle est programmé les 12 et 13 février à Amiens et Sains en Amiénois. Philippe dispose des médailles : il préparera deux paquets distincts qu'il fera acheminer à Amiens samedi matin, charge à Paul de faire suivre le colis « Sains » en temps et en heure.

A ce sujet le stock de médailles diminue, un réapprovisionnement est à prévoir.

Pour la représentation du comité régional à ces championnats, sont mandatés :

A Sains : Régis, Maryline.

A Amiens : Paul, Sylviane, Sophie.

Philippe sera à Sains dimanche.

Protocole sanitaire de remise des récompenses : les médailles sont disposées sur une table ou sur un plateau avec leur destination ; la récompense est prise par le sportif qui se la passe lui-même autour du cou.

4 - Divers

- Débat sur la formation

Constat : une baisse générale du niveau des scores.

Un débat s'engage sur la formation des compétiteurs. Une question centrale : comment réagir au niveau de l'encadrement ?

A suivre.

- Championnat de France FNSU à Beauvais

Le club en a été l'acteur principal. Le comité régional avait pris en charge la participation des arbitres : ceux-ci ont été bien reçus et remerciés par les organisateurs pour leur participation.

Le président n'a pas reçu d'invitation à cette manifestation.

- AG des comités départementaux

Le comité régional a été représenté aux assemblées générales départementales qui ont eu lieu à ce jour. Le président ne peut répondre à toutes les invitations. La nomination d'un vice-président dans chaque département permet, entre autres, de faire face à ces sollicitations.

- Coupe du Monde à Paris

La fédération, pour l'organisation de la Coupe du monde à Paris, demande que soit nommé dans chaque région un Monsieur ou une Madame Coupe du monde avec pour mission de promouvoir l'évènement. Un appel à candidature pour cette mission est lancé.

- Villequiers-Aumont (02)

Le litige oppose les 2 associations du village. Philippe BOUCLET et Maryline MERCIER se sont déplacés, sans parvenir à apporter une solution. Le conflit semble entretenu par la municipalité et cela ressemble quelque peu à la lutte du pot de terre contre le pot de fer, sur fonds de règlement de compte politique.

Clôture de la réunion à 20h45

Calendrier des réunions

Samedi 26 février 2022 Amiens AG CRTAHDF

Samedi 26 mars 2022 Charenton le Pont AG FFTA

objet : Homologation de record des Hauts-de-France

Bonjour,
Ce message n'est peut-être pas utile, mais en regardant le tableau des records mis à jour le 31/01/2022, je constate que le score de C.....en S.... n'est pas comptabilisé. Je vois sur ce même document que le record devrait être signalé à l'arbitre qui fera suivre, or c'est une procédure que nous ne connaissons pas, encore plus quand l'archer présent n'a pas réalisé qu'il vient de battre un record régional. Est-il possible d'intégrer le résultat de C.....en catégorie S....., licencié numéro _____, lors de la compétition de _____.
Cordialement,
C...F....., Secrétaire du club de _____

Notre réponse.

Nous avons été très agréablement surpris par la montée de niveau de C... cette année. Lui-même a dû en être un peu surpris puisqu'il ne connaissait pas le niveau du record régional dans sa catégorie. Le tableau des records régionaux a été diffusé dans son intégralité dans la lettre aux archers du mois de février 2021 avec à cette occasion le rappel de la procédure à suivre. Il sera de nouveau publié dans une prochaine LAA. Ce tableau figure en permanence sur le site du CRTAHDF Onglet « Classement », Rubrique « Records Hauts de France au », avec une indication de la procédure à suivre pour valider un record.

Pour faire valider vos records :

- sur une compétition en Hauts-de-France : signalez-les à l'arbitre qui fera suivre
- sur une compétition hors Hauts-de-France : faire valider la feuille de marque par l'arbitre et l'adresser à Régis FAGART 40 rue Poiteux 80400 BROUCHY

C'est la procédure la plus simple car c'est l'arbitre qui se charge de tout.... à partir du moment où il est prévenu. Dans le cas présent, il faut se référer à la procédure décrite dans le « Mémento », document qui précise toutes les informations utiles et nécessaires en vigueur dans le CRTAHDF.

DEMARCHE POUR ENREGISTRER UN RECORD DES HAUTS-DE-FRANCE

- Lorsqu'un record est amélioré, les renseignements et justificatifs suivants doivent, pour homologation, être adressés par courrier ou par mail à Régis FAGART regis.fagart@wanadoo.fr :
- les coordonnées et la catégorie de l'archer, le détail du record, les caractéristiques de la compétition, le lieu et la date.
- la copie de la feuille de marque signée par l'arbitre **ou la référence au fichier de résultats officiel (résultatrc ou autre document fédéral)**.
- le nom, la date et la signature du demandeur.

Je soussigné (Nom) (Prénom) Numéro de licence
Certifie avoir réalisé le à la compétition de tir(discipline) le score de
Pour faire valoir ce que de droit
Fait à le Signature

Il vous appartient de suivre la procédure décrite ci-dessus et nous serons absolument ravis de valider la formidable performance de C.....

objet : Des duels pour les poussins ?

Bonsoir,
C'est avec un certain regret que nous prenons connaissance de votre décision de ne pas faire participer les poussins et poussines aux phases finales du championnat régional de demain. Ils se sont certainement tous bien préparés pour cet événement et cet exercice particulier du duel. Il serait très formateur et motivant pour eux de pouvoir réaliser cet exercice même s'il n'était pas comptabilisé pour décerner les titres du championnat. Espérant qu'il ne soit pas trop tard pour que vous puissiez leur permettre de participer avec les autres archers plus âgés qui sont pour eux des équipiers mais également des modèles.
Cordialement, M.L.M. compagnie d'arc de

Notre réponse.

*C'est un sujet sur lequel les avis sont très partagés. Pendant très longtemps, le médecin de la FFTA s'est formellement opposé à ce que les poussins puissent participer à des compétitions. Il était difficile pour les élus siégeant au comité directeur de la FFTA de s'opposer à un avis médical. A la faveur d'un changement de personne, une première évolution a eu lieu avec possibilité aux poussins et poussines de participer aux rencontres jeunes sans toutefois être encore autorisés aux compétitions officielles. C'est en 2014 que la catégorie poussins a officiellement été reconnue. Quelques rappels cependant : « Dans un souci de protection de ces jeunes pratiquants, un aménagement du certificat médical pour les poussins a été défini. Il pourra être délivré par tout docteur en médecine si le jeune tire une puissance marquée inférieure ou égale à 18# et établi par un médecin agréé par la FFTA si plus de 18 livres marquées. » **Ce contrôle est-il réalisé** dans la mesure où il paraît peu probable qu'avec une puissance inférieure 18 livres et compte tenu de l'allonge des enfants, on puisse atteindre la cible à 18m ?*

Au niveau du Comité régional des Hauts de France, il faut rappeler que nous allons plus loin que la FFTA puisque nous acceptons la participation des poussines et poussins en championnat régional et gérons les records. Quant à la participation des poussins à des duels, nous avons pris une décision en comité directeur. Est-ce la bonne ? Le débat n'est pas clos. Il faut cependant faire plusieurs remarques : - Pour une majorité d'archers ayant participé à des phases finales, ils savent que le stress est bien plus important pour aborder les duels. Comment cela est-il perçu par des compétiteurs enfants ? - Le niveau des participants poussines et poussins est très variable. (Moyenne des scores chez les 6 poussins inscrits : 533, 480, 323, 310, 308, 298). Les duels ont ils un sens quand il y a un tel écart ? En conclusion : le débat n'est pas clos et sera de nouveau étudié.

Si vous avez des avis pertinents sur la question, nous sommes ouverts à tous avis et suggestions.

Objet : Accès aux phases finales d'un championnat

M. Le président de la Commission Sportive des Hauts de France

Je me permets de vous contacter suite aux championnats régionaux ayant eu lieu ce week-end à Noyon. S1HCL, je me suis retrouvé qualifié pour le dimanche malgré une moyenne faible en raison du nombre réduit d'inscrits à la compétition. Pouvoir aller aux championnats régionaux pour se mesurer aux plus forts est très intéressant, j'avais déjà eu la même situation il y a deux ans à Sains en Amiénois.

Lors des phases qualificatives, à la 9ème volée de la première série, l'organisation a annoncé les quotas pour les phases finales de l'après-midi, pour ma catégorie 16 qualifiés pour être en 8ème de finale pour 22 inscrits
Cependant le mandat de la compétition ne faisait mention d'aucun quotas et renseignait les archers sur les horaires des 16ème/8ème...de finale
Résultats: ceux qui pensaient aller au championnat dans l'espoir d'accéder aux duels malgré un niveau moindre se retrouvent à remballer leurs affaires, ceux qui se disaient qu'il n'y avait pas de quotas et donc moins de pression en qualification ont perdu 9 volées de la première série pour se concentrer sur leur tir
Personnellement je fais partie de la première catégorie et je me suis même effondré à la 2ème série quand j'ai su qu'il n'y aurait pas de duel pour les 6 derniers (mon score de 1ère série n'étant déjà pas assez élevé)
Le mandat faisant foi, je sais qu'une demande au jury d'appel aurait pu résoudre ce problème cependant le mal était fait avec principalement la déstabilisation des archers durant la phase qualificative
Je tirais à côté de la table du directeur des tirs, j'en ai donc parlé à plusieurs arbitres qui se trouvaient proche de moi ainsi qu'à plusieurs membres de l'organisation, mais la raison principale évoquée a été la perte de temps pour finalement faire tirer beaucoup de monde à blanc.
Je vous fais donc part de mon mécontentement face à cette irrégularité et espère que lors d'autres championnats/compétitions l'organisation sera mieux gérée, il est dommage de faire face à ce genre de comportement surtout pour les rares archers qui se déplacent de loin pour ces compétitions.

V.C., Archer et arbitre

Notre Réponse : *Il ne s'agit en aucun cas d'une irrégularité comme indiqué dans le texte ci-dessus. Le mandat de l'organisateur doit être envoyé au moins 4 ou 5 semaines avant la compétition. Or, dans le cadre du championnat régional, il était très difficile de connaître à l'avance le nombre d'archers qui s'inscriraient dans la mesure où les capacités d'accueil offertes par l'organisateur étaient très grandes et les inscriptions totalement ouvertes et donc il était difficile de déterminer par avance des règles pour déterminer un cut.*

D'ailleurs, si vous examinez les mandats des organisateurs de championnats régionaux ou départementaux en Hauts-de-France ou dans d'autres régions, durant différentes années, vous vous apercevrez que la règle fixant le « cut » dans chaque catégorie n'est quasiment jamais indiquée.

Il faut préciser également qu'aucun article du règlement ne fixe précisément le « cut » à mettre en place par catégories à l'issue des qualifications.

Nous acceptons la critique mais il faut dire et il faut souligner que l'organisateur a géré la compétition en total accord avec nous et il faut saluer un club qui a pu mettre à notre disposition une super salle (combien y a-t-il de salles dans la région pouvant accueillir 25 cibles?), qui a assuré une organisation parfaite et qui a permis à de nombreux archers de participer à une belle compétition à un niveau régional malgré parfois un classement moyen.

La référence dans le texte ci-dessus est faite aux longs trajets nécessaires pour accéder au championnat. Nul doute que si 6 archers ont été déçus de ne pas participer aux duels, 80 personnes ont apprécié de gagner une demi-heure (durée approximative d'une phase de duel supplémentaire) pour rentrer chez eux le soir (avec la lumière du jour) avec pour certains des trajets de plus de 2 heures. Même si ce ne doit pas être la préoccupation principale de l'organisateur, elle doit quand même entrer en ligne de compte.

Néanmoins, votre protestation ne restera pas lettre morte. Nous enregistrons votre déception et allons veiller à ce qu'à l'avenir les phases finales soient plus « ouvertes » ou que l'information sur les mandats soit plus précise.

La commission sportive va notamment travailler sur la mise en place d'un cahier des charges des championnats régionaux beaucoup plus précis.